



1100632401

DATE DEPOT : 2011-01-21

NUMERO DE DEPOT : 2011R006735

N° GESTION : 2005B00848

N° SIREN : 421100645

DENOMINATION : LA BANQUE POSTALE

ADRESSE : 115 rue de Sevres 75275 Paris cedex 06

DATE D'ACTE : 2011/01/18

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

NATURE D'ACTE : CHANGEMENT DE MEMBRE(S) DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
RENOUVELLEMENT DE MEMBRE DU DIRECTOIRE
CHANGEMENT DE MEMBRE(S) DU DIRECTOIRE
CHANGEMENT DE PRESIDENT DU DIRECTOIRE

PN 18-1-11
CV-RR-CW-DC

LA BANQUE POSTALE

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
Au capital de 2 342 454 090 euros
Siège social : 115, rue de Sèvres, 75275 Paris cedex 06
421 100 645 RCS Paris

OSB SCS

DELIBERATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU 18 JANVIER 2011



Greffe du Tribunal de
Commerce de Paris
I N R

21 JAN. 2011

126735

N° DE DÉPOT

Le 18 janvier 2011, à 9 heures, le Conseil de surveillance de La Banque Postale s'est réuni au siège central 30, boulevard Galliéni, 92130 Issy-les-Moulineaux, sur convocation de son Président.

Sont présents et ont émarginé la feuille de présence :

- Monsieur Jean-Paul Bailly, Président,
- Monsieur Marc-André Feffer, Vice-président,
- Monsieur Gérard Barbot,
- Monsieur Didier Brune,
- Monsieur Bernard Delpit,
- La Poste, représentée par Monsieur Georges Lefebvre,
- Monsieur Jean-Robert Larangé,
- Monsieur Sylvain Lemoyne de Forges,
- Monsieur Steeve Maigne,
- Madame Maryvonne Michelet,
- Madame Françoise Paget Bitsch,
- Monsieur Didier Ribadeau Dumas,
- Madame Hélène Wolff.

Absent, excusé :

- Monsieur Paul-Marie Chavanne, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Paul Bailly.

Assistent également à la réunion :

- Monsieur Christian Bodin, Commissaire du gouvernement,
- Monsieur Thierry Freslon, Secrétaire du Comité d'Entreprise,
- Monsieur Tran Dung Pham

Monsieur Bernard de Marnhac assure les fonctions de Secrétaire assisté de Ninon Coussirat-Coustère

Le Président du Conseil de surveillance constate que le Conseil réunit la présence effective de plus de la moitié de ses membres et que par conséquent, il peut valablement délibérer.

Il rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

2. Cooptation de Monsieur Tran Dung Pham en remplacement de Monsieur Didier Négier démissionnaire,
3. Echéance du mandat du Directoire - nomination des membres,
4. Nomination du Président du Directoire,
5. Nomination des dirigeants responsables et personnes déterminant l'orientation de l'activité de la société,

2) **COOPTATION DE MONSIEUR TRAN DUNG PHAM EN REMPLACEMENT DE MONSIEUR DIDIER NEGIAR DEMISSIONNAIRE**

→ *Le Conseil de surveillance prend acte de la démission de Monsieur Didier Négiar de ses fonctions de membre du conseil de surveillance à compter du 31 décembre 2010.*

→ *Le Conseil de surveillance, après en avoir délibéré, décide de coopter en remplacement, Monsieur Tran Dung Pham en qualité de nouveau membre du Conseil de surveillance pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur soit jusqu'au 26 février 2013 inclus.*

3) **ECHEANCE DU MANDAT DU DIRECTOIRE - NOMINATION DES MEMBRES**

→ *Le Conseil de surveillance prend acte de l'arrivée à échéance du mandat du Directoire ainsi que de ses deux membres, Patrick Werner et Philippe Bajou.*

→ *Après en avoir délibéré, il décide, sur proposition du Comité de Nomination-Rémunération de désigner en qualité de membres du Directoire pour une période de 5 ans, expirant lors de la première réunion du conseil tenue après le cinquième anniversaire de cette nomination :*
- Monsieur Philippe Bajou et
- Monsieur Philippe Wahl -

4) **NOMINATION DU PRESIDENT DU DIRECTOIRE**

→ *Après en avoir délibéré, le Conseil de surveillance décide sur proposition du Comité de Nomination-Rémunération, de désigner en qualité de Président du Directoire, pour une durée égale à la durée de son mandat de membre du Directoire, Monsieur Philippe Wahl.*

5) **NOMINATION DES DIRIGEANTS RESPONSABLES ET PERSONNES DETERMINANT L'ORIENTATION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE**

→ *Après en avoir délibéré, le Conseil de surveillance décide de désigner en qualité de dirigeants responsables et de personnes déterminant l'orientation de l'activité de la société au sens de l'article L 511-13 du Code Monétaire et Financier, Messieurs Philippe Wahl et Philippe Bajou.*

.....

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le **Président du Conseil de surveillance** lève la séance.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le **Président du Conseil de surveillance** et un membre du **Conseil de surveillance**.

Monsieur Jean-Paul Bailly
Président du Conseil de surveillance

Monsieur Marc-André Feffer
Vice-président du Conseil de surveillance